

>>> Horticulture

Les études de FranceAgriMer

> février 2017

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2015



1	PRESENTATION DE L'ETUDE	3
1.1	Objectifs de l'étude	3
1.2	Méthode	3
1.3	Echantillon	3
2	ECHANTILLON GLOBAL	6
2.1	Présentation de l'échantillon	6
2.2	Les principaux éléments de charges	7
2.3	Les soldes intermédiaires de gestion	7
2.4	La situation financière	8
3	PEPINIERES PLEIN CHAMP	10
4	HORTICULTEURS	13
5	FLEURS COUPEES	16
6	VENTE DIRECTE	19
7	VENTE A GROSSISTE	22
8	VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL	25
9	PHASE DE VIE DES EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PEPINIERES	27
10	ZOOM : ANALYSE PAR NOMBRE DE SALARIES	31
11	CONCLUSION	33

1 Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

1.1 Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

1.2 Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFRANCE a mobilisé un « panel » de 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-dessous illustre la provenance géographique des entreprises analysées : le chiffre mentionné indique le nombre d'entreprises enquêtées.

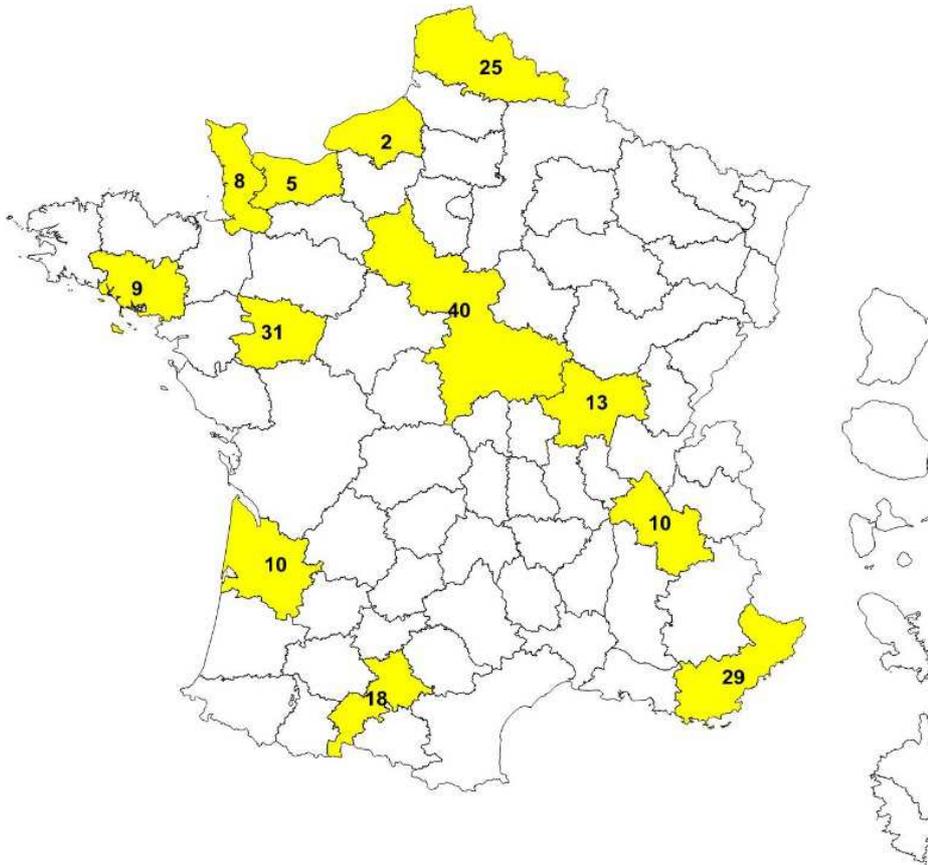
Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

Par rapport à l'observatoire 2014-2013, on note un renouvellement de 10% des entreprises sur cette édition 2015-2014.

1.3 Echantillon

Comme indiqué précédemment, ce panel de 200 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique.

Par ailleurs, afin de pouvoir analyser les évolutions sur deux années, l'échantillon est constant sur les deux exercices comptables 2014 et 2015. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.



1.3.1 Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80% du chiffre d'affaires)
- Pas de producteurs de muguet
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60%)

1.3.2 Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métier conduit à segmenter les 200 entreprises de la façon suivante :

- 98 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs)
- 73 pépinières
- 29 exploitations « fleurs coupées »

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises de la manière suivante :

- 47 % en vente directe dominante
- 25 % en vente à des distributeurs
- 5 % en vente à des collectivités
- 23 % en vente à des grossistes

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	10 %	8 %	27 %	2 %	47 %
VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL	7 %	1 %	14 %	3 %	25 %
VENTE A COLLECTIVITE	2 %	1 %	2 %	0 %	5 %
VENTE A GROSSISTE	6 %	2 %	6 %	9 %	23 %
TOTAL	25 %	12 %	49 %	14 %	100 %

Le croisement de ces critères a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en plusieurs sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire valablement que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement : L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprises n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire.

Aussi l'analyse exposée ci-après couvrira principalement les groupes suivants :

- L'échantillon global des 200 entreprises
- Le groupe vente directe (environ 90 entreprises)
- Le groupe vente à grossistes (environ 50 entreprises)
- Le groupe vente à distributeur final (environ 50 entreprises)
- Le groupe pépinières plein champ (environ 50 entreprises)
- Le groupe entreprises horticoles (environ 100 entreprises)
- Le groupe entreprises fleurs coupées (environ 30 entreprises)

2 Echantillon global

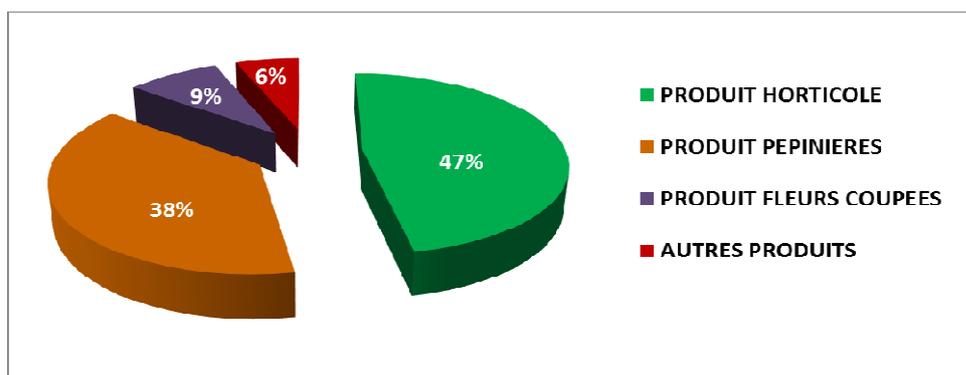
2.1 Présentation de l'échantillon

Si la présentation du panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des diversités importantes de métier ou de mode de commercialisation, il permet de dresser un instantané du secteur production « horticulture et pépinières » dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 200 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 200 entreprises participant à cet observatoire compte 4,8 UTH (unité de travail homme) dont 3,3 salariés et 1,5 UTAF (unité de travail annuel familial).

En 2015, le produit brut réalisé s'élevait à 343 400 € en très légère hausse de 0,4 %, cette évolution marque un arrêt de la dégradation constatée en 2013 et 2014. Cependant par métier la répartition de l'évolution est très différente.

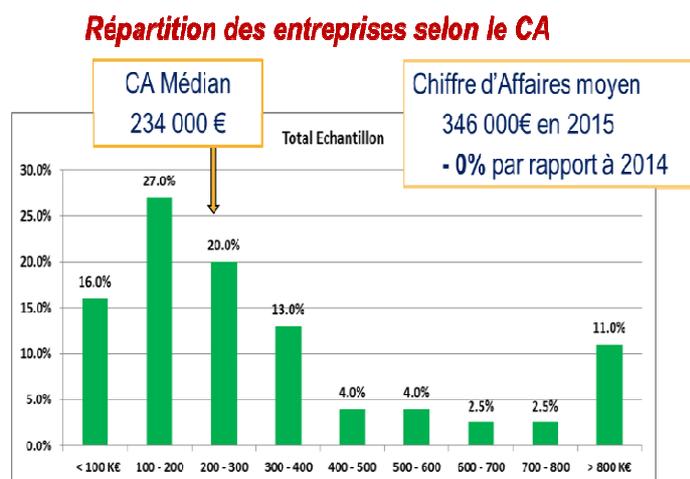
Le pourcentage de produit brut réparti par secteur est le suivant :



On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires :

- plus de 15 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- plus de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- une entreprise sur dix a un chiffre d'affaires de plus de 800 000 €.

A noter que la médiane est à 234 000 € c'est-à-dire que la moitié des entreprises sont en dessous de ce chiffre, qui est nettement inférieur à la moyenne de 346 000 € : il y a de nombreuses petites entreprises et aussi de grandes entreprises.



2.2 Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne, en 2015, à 128 000 €, soit -1 % par rapport à 2014. Ces charges proportionnelles consomment 37 % du produit total, et se concentrent autour de trois postes (les tendances sur ces 3 postes vont dans le même sens qu'en 2014 mais les pourcentages d'évolution sont moindres) :

- les semences et plants pour plus de la moitié, mais en baisse de 1 %.
- les emballages sont en hausse et représentent 11 % de ces charges.
- le poste engrais et terreau est en baisse et représente 13 % du total).

75% sur 3 postes

Semences et Plants: 65 900 € (-1%) soit 51% des charges opérationnelles

Emballages: 13 600 € (+4%) soit 11% des charges opérationnelles

Engrais et terreau: 16 500 € (-1%) soit 13% des charges opérationnelles

Le poste combustible baisse, mais moins qu'en 2014 (-2 %) ; l'eau, le gaz et électricité augmentent de 4 %, annulant l'effet de 2014, et les carburants baissent de 6 %. Globalement, le poste énergie est donc en légère baisse après la forte baisse de l'année 2014.

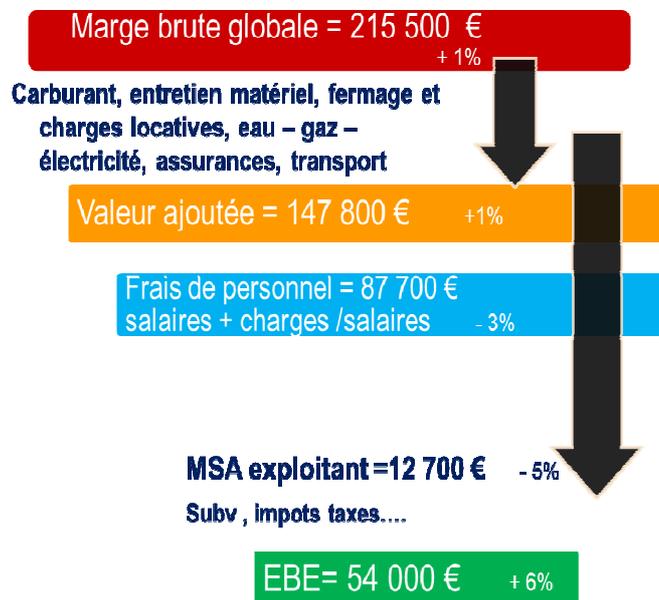
2.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Les entreprises horticoles et pépinières de l'échantillon dégagent une marge brute globale de 215 500 € soit un taux de marge d'environ 62 %.

Les charges de structure, hors frais de main d'œuvre et frais financiers s'élèvent à environ 68 000 € soit 32 % de la marge. Elles sont en hausse de 2000 euros.

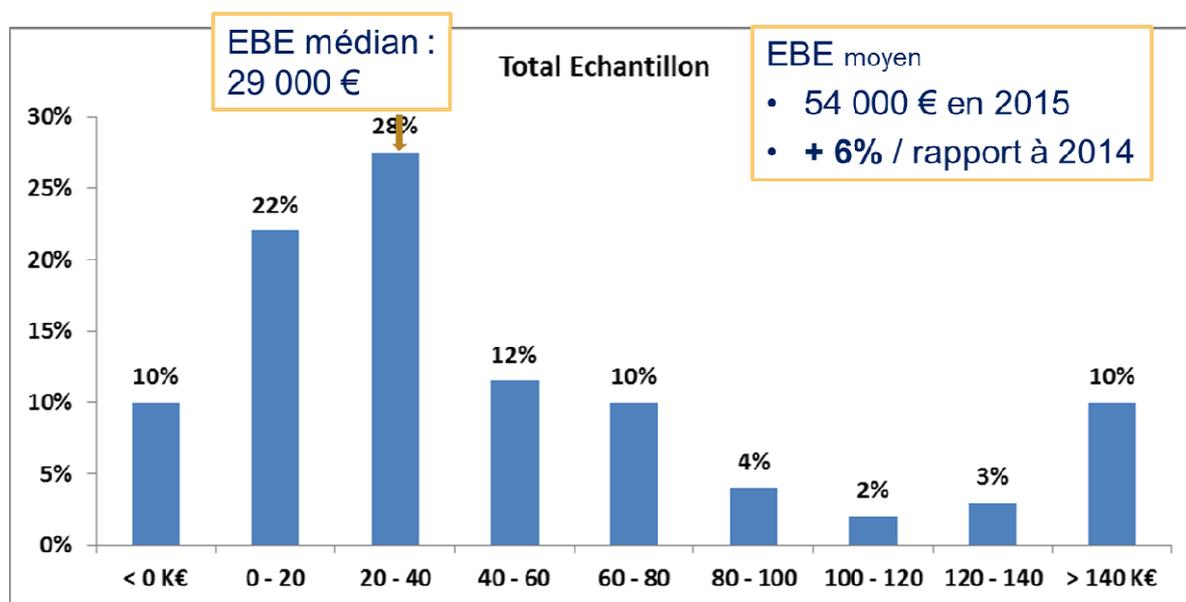
La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 147 800 €, ce qui représente 43 % du chiffre d'affaires réalisé.

En retirant les frais de personnel qui s'élèvent à moins de 88 000 € ainsi que les charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen s'élève à 54 000€ en 2015, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent.



Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaire, l'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel : 10 % des entreprises présentent un EBE négatif et 22 % dégagent un EBE compris entre 0 et 20 000 €.

A l'autre extrémité, 10 % des entreprises dégagent plus de 140 000 € d'excédent brut d'exploitation. Dans le cœur de l'échantillon, la moitié des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 80 000 €.

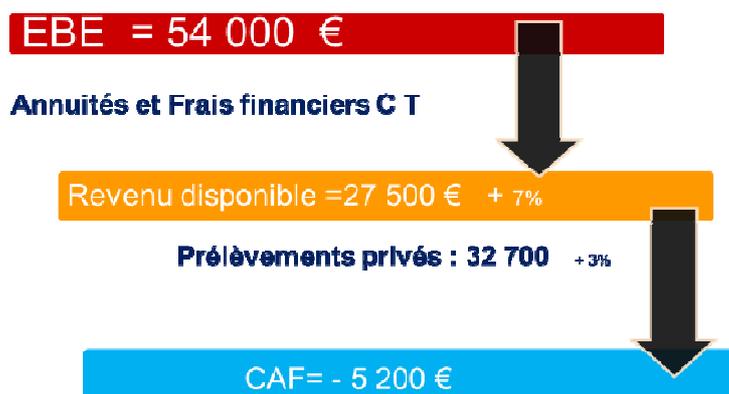


2.4 La situation financière

L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa stratégie financière. L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation(s) sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.

Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour 49 % par les annuités et frais financiers. Les prélèvements privés s'élèvent à 32 700 €, en hausse de 3 %, soit environ 21 800 € par actif familial.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est nettement négative ce qui rend difficile les investissements.



Afin de renforcer l'analyse financière, on utilise un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations par rapport à la conjoncture de l'année.

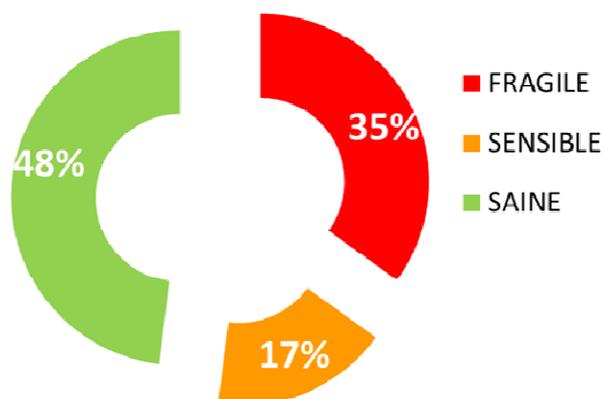
Le ratio 2015 montre que la situation économique et financière est saine pour moins de la moitié de l'échantillon global.

La catégorie des entreprises en situation fragile augmente nettement après deux années 2013 et 2014 difficiles : en 2015, la conjoncture est un peu meilleure mais le scoring constate une dégradation financière largement imputable aux 2 années antérieures.

A noter que les 35 % d'entreprises en situation fragile sont pour certaines en danger : plusieurs des exploitations analysées l'an dernier dans cet observatoire ont disparu pour raison économique en 2015.

Analyse de la situation économique et financière

**Répartition des entreprises horticoles et pépinières
selon leur situation économique et financière 2015**



3 Pépinières Plein champ

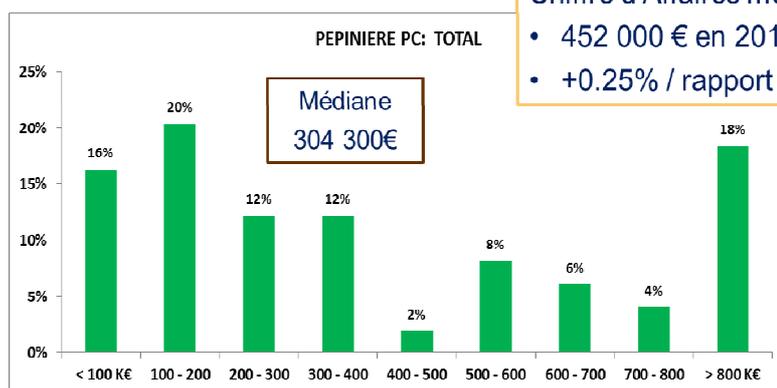
3.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 49 entreprises.

La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 33 ha et 6,2 actifs en 2015, dont environ 1,6 actif familial.

La main d'œuvre salariée alterne les hausses et les baisses chaque année : en 2014 elle augmentait de 5 %, en 2015 c'est une baisse de 2,5 %.

Le chiffre d'affaires est très légèrement positif : +0,25 % et le produit, baisse quant à lui de 1 %, ce qui montre à nouveau un léger déstockage.

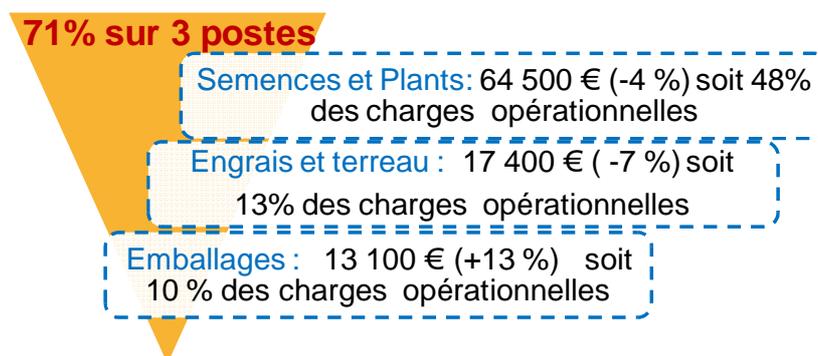


Près de 50 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 300 000 €, et 22 % dépassent 700 000 €.

3.2 Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2015, les charges opérationnelles sont en baisse : - 4 % par rapport à 2014. Ces baisses sont liées pour partie au déstockage.

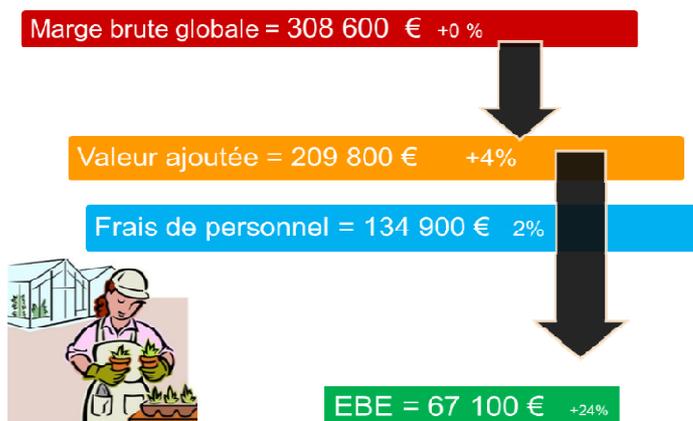
Les trois principaux postes constituent 71 % des charges opérationnelles :



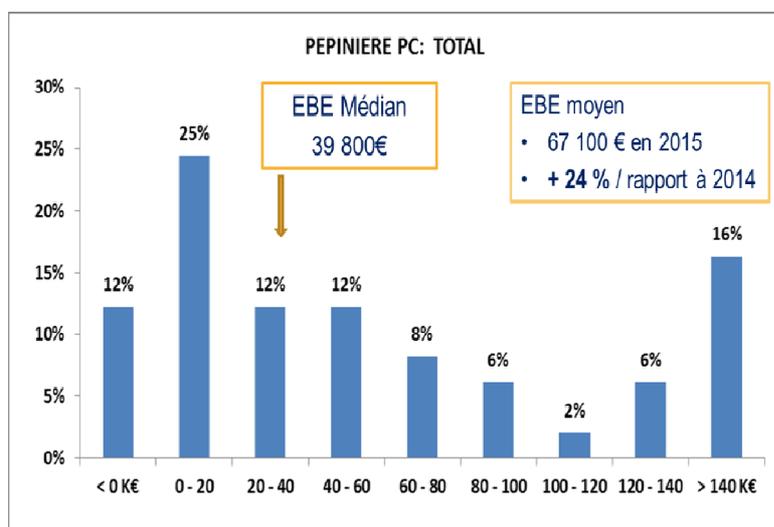
3.3 Les soldes intermédiaires de gestion

La légère baisse du produit brut (- 1 %) est en compensée par la baisse des charges opérationnelles. La marge brute globale qui en résulte est légèrement positive à 308 600 €.

Dans la foulée des charges opérationnelles, les charges de structure ont baissé : notamment les carburants, l'eau, le gaz, l'électricité, l'entretien, et les frais de gestion. Au final, la valeur ajoutée est en redressement (+ 4 %) après la forte baisse de 2014.



Les frais de personnel baissent encore de 2 %, ce qui autorise une forte reprise de l'EBE qui passe à 67 100 € (+24 %), inversant la tendance de l'an dernier.



Autour de cette moyenne, 12 % des entreprises de cet échantillon de pépinières plein champ ne dégagent aucun excédent brut d'exploitation (EBE négatif) ; par contre 16 % de l'échantillon dégagent un EBE de plus de 140 000 €.

Cette diversité se retrouve dans la valeur médiane (39 800 €) qui est assez éloignée de la moyenne en raison d'un grand nombre de petites structures.

3.4 La situation financière

L'effet choc de la campagne 2014 a enclenché une forte réaction : en plus de la réduction des charges, l'absence d'emprunts nouveaux a regonflé le revenu disponible.

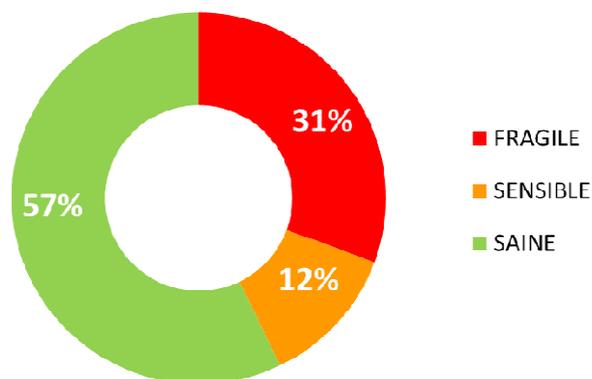
Les prélèvements privés ont été réduits à nouveau en 2015, pour la troisième année consécutive. Ils restent légèrement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global et correspondent à 36 800 € soit 23 000 € par UTAF.

La capacité d'autofinancement reste négative.



Analyse de la situation économique et financière

Répartition des pépinières plein champ
selon leur situation économique et financière en 2015



La situation économique et financière des entreprises pépinières de plein champ reste saine dans 57 % des cas, mais l'effet des années précédentes se fait sentir : la tendance est nettement à la dégradation avec une nette augmentation des situations fragiles.

Les investissements continuent de baisser, mais les emprunts nouveaux baissent encore plus : conjugués à une cure d'austérité sur les charges et les prélèvements, la situation financière a de fortes chances de se rétablir dès que la conjoncture s'améliorera.

4 Horticulteurs

4.1 Présentation de l'échantillon

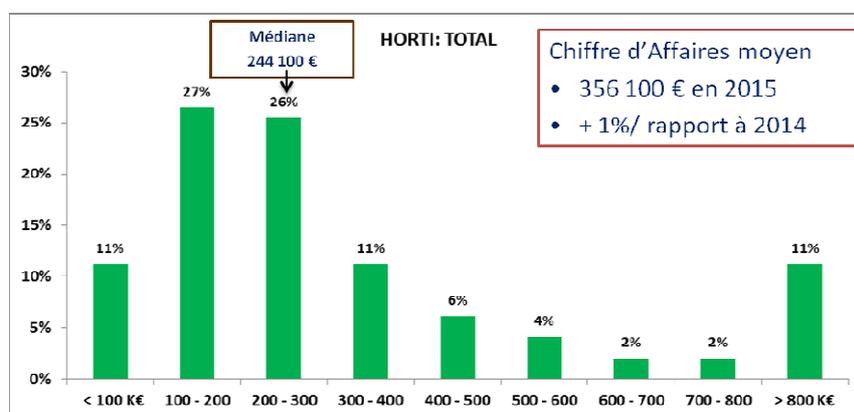
L'échantillon est constitué de 98 exploitations dont plus de la moitié commercialise en direct, 29 % vendent à un distributeur final, 14 % à un grossiste et le solde à des collectivités.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 1 750 m² de serres (en hausse) et 4,8 actifs en 2015, dont 3,2 salariés. La main d'œuvre salariée et non salariée est en baisse (-1 %).

Les horticulteurs ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 356 100 € en 2015, en légère reprise (+1 %). Le produit brut total est plus nettement en hausse (+2,5 %), indiquant un peu de restockage. Il se compose à 92 % d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

Plus de la moitié des entreprises de ce secteur réalise un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.

La médiane est nettement inférieure à la moyenne, du fait de 11 % de grandes structures de plus de 800 000 € de chiffre d'affaires) d'une part, et d'autre part de nombreuses petites entreprises de moins de 150 000 € de CA.

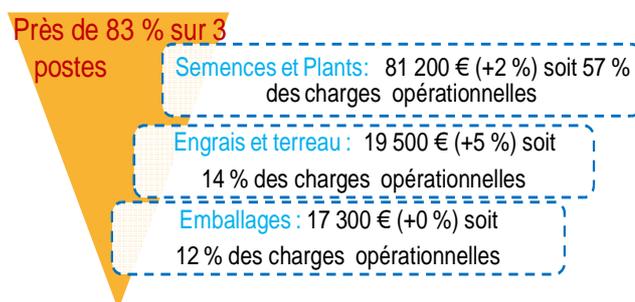


4.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en hausse à 143 000 € (+2 %). Elles consomment environ 40 % du produit généré.

Trois postes principaux représentent 83 % de la totalité des charges opérationnelles.

Les emballages sont stables après la hausse de l'an dernier. Les combustibles et les carburants sont, comme en 2014, en baisse, mais moindre (-3 % et 2 %).

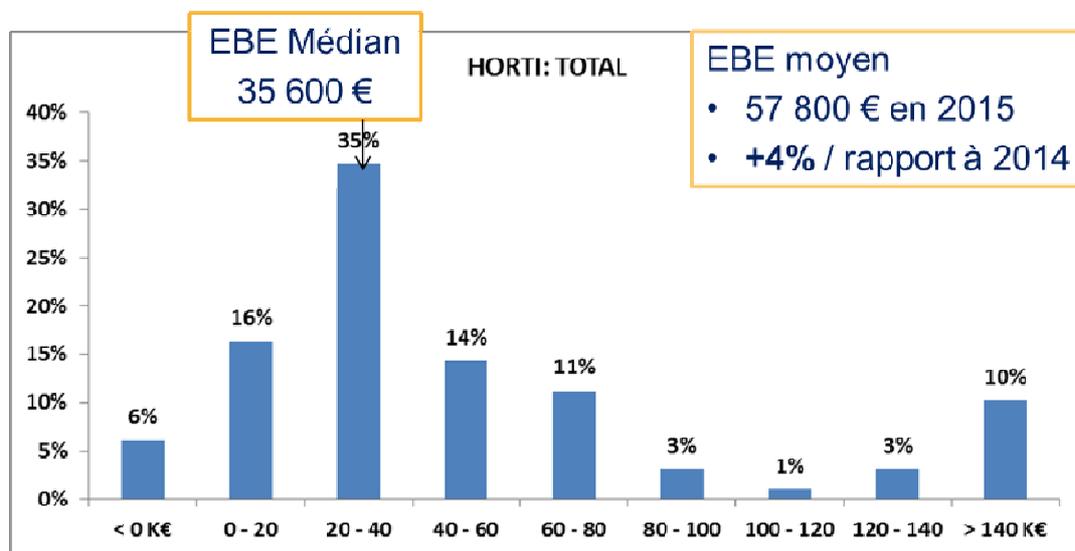
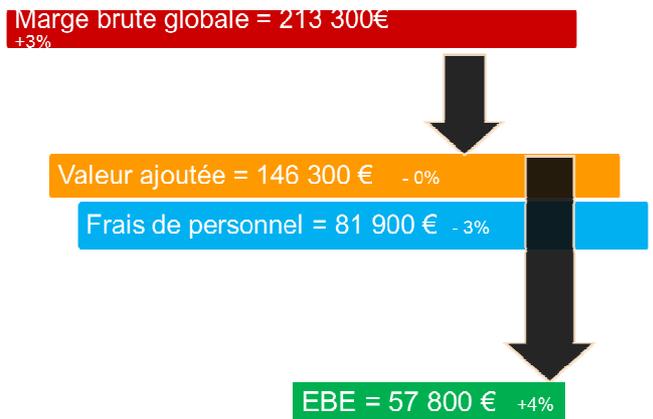


4.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Dans ce contexte, la marge brute globale moyenne de l'entreprise horticole est en hausse (+3 %) grâce à la hausse du produit.

Les charges de structure hors frais de personnel sont en hausse à 67 000 € environ, la valeur ajoutée est stable.

Le poste « frais de personnel » baisse de 3 % (moins de permanents et plus d'occasionnels) en particulier grâce aux baisses de charges. L'EBE augmente de 4 % à 57 800 € malgré des charges MSA exploitant qui augmentent à nouveau (+3 %).



Le nombre d'entreprises avec un EBE négatif reste important : elles sont 6 %.

La conjoncture 2015 est légèrement meilleure en moyenne qu'en 2014, mais c'est surtout par la réduction des charges de personnel et par le restockage que l'on peut constater une amélioration de l'EBE.

A noter une grande quantité d'entreprises (35 %) dont l'EBE est situé entre 20 et 40 000 €.

4.4 La situation financière

Les annuités sont stables : le revenu disponible est en hausse.

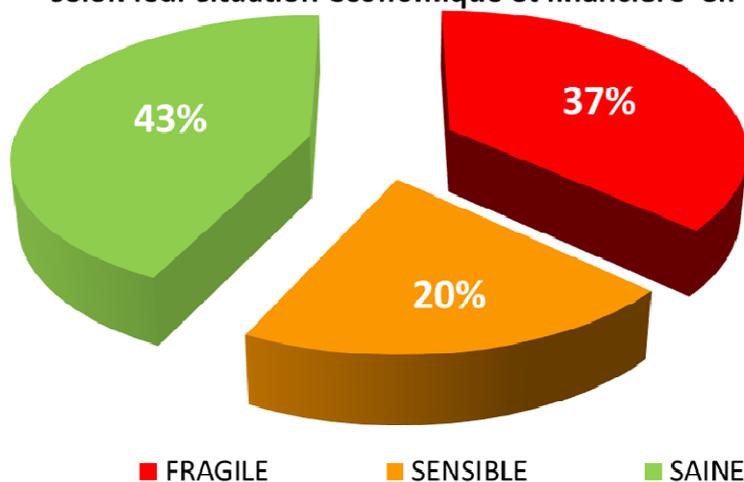
Les prélèvements privés sont en moyenne cette année à 35 100 €, en légère baisse, soit 23 400 € par UTH familiale.

Le montant disponible pour autofinancer les investissements redevient positif (+1 000 €).



Analyse de la situation économique et financière

Répartition des horticulteurs selon leur situation économique et financière en 2015



L'année 2015 marque une quasi stabilité des scores, avec toutefois une augmentation des horticulteurs de l'échantillon qui sont en zone « fragile ». Si, en moyenne, certains indicateurs s'améliorent, ce n'est pas le cas dans toutes les situations.

5 Fleurs coupées

5.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 29 exploitations dont près des deux tiers commercialisent via un grossiste, les autres se répartissant entre la vente directe et la vente à distributeur.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 6 200 m² de serres et 3,4 actifs en 2015, dont environ 1,4 actif familial et 2 UTH salariés (en légère baisse : -0,5 %). Parmi les métiers analysés, c'est le secteur qui emploie le moins de main d'œuvre à la fois en salariés et en main d'œuvre familiale. Cela est dû à la petite taille des entreprises de l'échantillon.

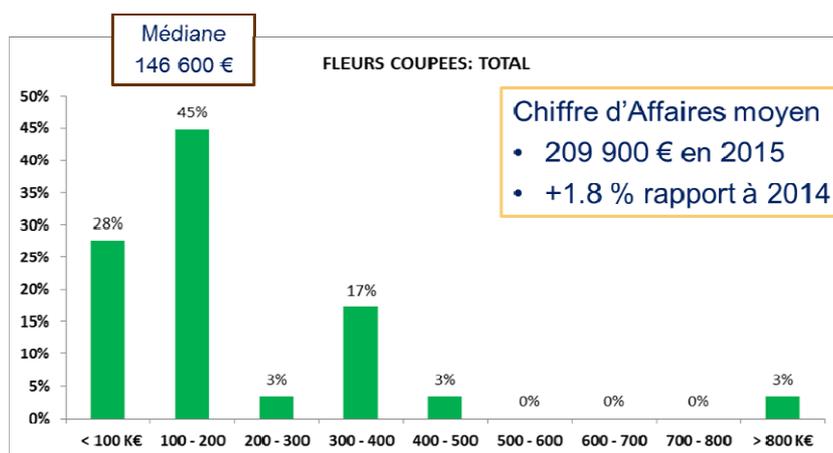
L'entreprise moyenne réalise un chiffre d'affaires de 210 000 € en 2015, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. La quasi-totalité (97 %) du produit provient de l'activité fleurs coupées.

Le produit brut est proche du chiffre d'affaires et suit la même tendance.

Près des trois quarts des entreprises réalisent un chiffre d'affaire inférieur à 200 000 € traduisant la petite taille de ces structures.

Il y a peu de grandes structures dans cet échantillon.

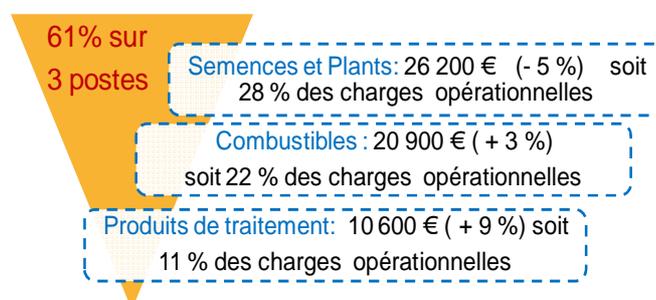
L'année 2015 montre enfin une inversion de tendance de chiffre d'affaires : après 3 années de baisse, une petite reprise est constatée.



5.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles des entreprises de fleurs coupées sont à nouveau en baisse (-4 %).

Ces charges opérationnelles consomment 45 % du chiffre d'affaires. La baisse des charges de production (semences et plants) se poursuit et devient préoccupante pour l'avenir.

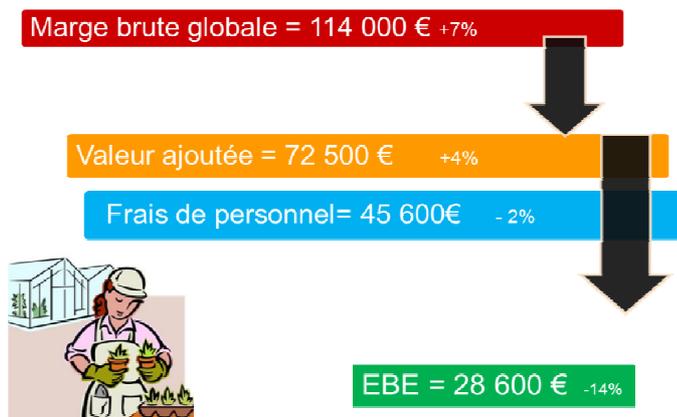


5.3 Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse des charges opérationnelles permette à la marge brute globale de progresser (+7 %).

Les charges de structure sont en nette augmentation (+4 %) : la valeur ajoutée est aussi en amélioration (+4 %).

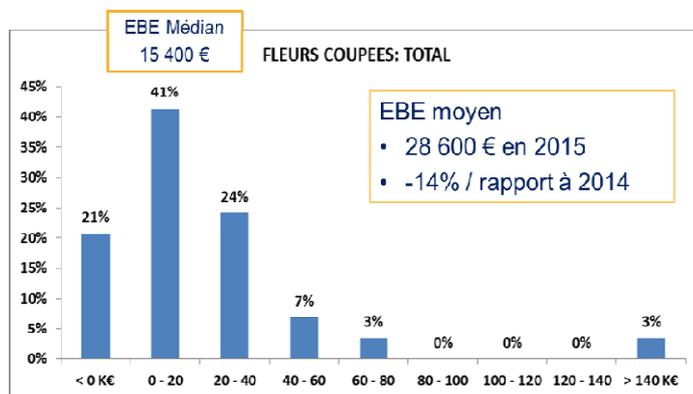
Les frais de personnel baissent (-2 %) et au final l'EBE baisse fortement à 28 600 € sous l'effet d'éléments non récurrents (baisses de subventions, reprises de charges, taxes...).



L'EBE médian est très faible, à 15 400 €, et a tendance à se dégrader encore sous l'effet des 21 % d'entreprises dont l'EBE est négatif.

Ce montant devant servir à rembourser les annuités et à faire face aux prélèvements privés, on comprend l'impasse dans lesquelles ces entreprises se trouvent pour assurer leur avenir.

Près des 2/3 des entreprises ont un EBE inférieur à 20 000 € et une sur cinq à un EBE négatif.



5.4 La situation financière

L'EBE étant très bas, il est insuffisant. Après remboursement des annuités (18 500 €) il reste très peu de revenu disponible.

Les prélèvements privés moyens sont multipliés par 3 entre 2014 et 2015 mais ils restent faibles, à 16 500 € (soit moins de 12 000 € par UTH familiale).

La hausse est due notamment à moins de situations de prélèvements négatifs, c'est-à-dire de situations où l'exploitant a injecté des fonds personnels dans l'entreprise. Mais il reste encore des situations de ce type et beaucoup de cas où les prélèvements sont nuls.

Les investissements restent très bas et sont même en baisse, en moyenne. Par contre, les emprunts nouveaux sont en hausse par rapport à 2014 mais à un niveau bas en lien avec les investissements.

La capacité d'autofinancement est, en moyenne, négative.

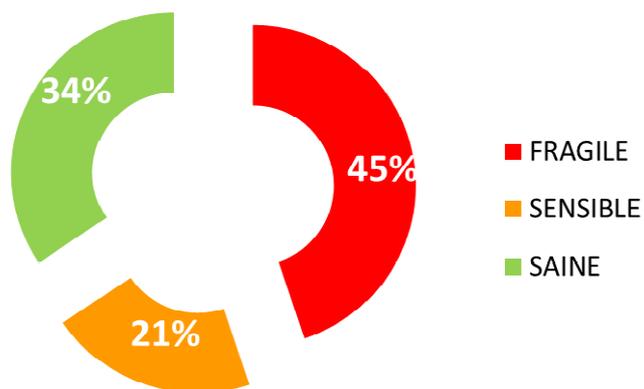


Le scoring 2015 montre une légère amélioration des ratios financiers. Cependant, 45 % des entreprises sont en situation fragile et seulement un tiers en situation saine.

Très peu de ces entreprises sont en mesure de préparer l'avenir en investissant : la stratégie qui semble la plus fréquente est une gestion à court terme. Ainsi, les investissements sont encore en baisse.

Analyse de la situation économique et financière

Répartition des entreprises "fleurs coupées"
selon leur situation économique et financière
2015



6 Vente directe

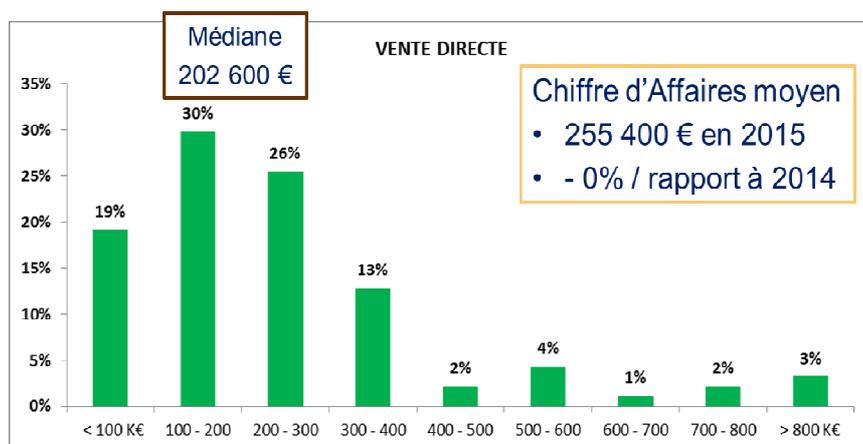
6.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon constitué de 94 exploitations comprend 57 % d'horticulteurs et 38 % de pépiniéristes.

La structure moyenne comprend 4 UTH dont 1,5 actif familial (sans changement), et réalise un chiffre d'affaires moyen stable (-0,1 %) par rapport à l'exercice précédent, de 255 400 €.

Le produit de ces exploitations du secteur « vente directe » comprend 56 % de produit « horticole », et 33 % de produit « pépinières ».

Cette catégorie est majoritairement constituée d'entreprises de tailles moyennes, mais 12 % de cet échantillon réalise un chiffre d'affaires dépassant 400 000 € et 19 % font moins de 100 000 €.



6.2 Les principaux éléments de charges

A l'opposé de l'an dernier, les charges opérationnelles (98 000 €) augmentent de 6 %, alors que le chiffre d'affaire est stable.

Les charges de combustibles continuent de baisser cette année (-7 %) ainsi que les charges de carburant (-1 %) après les hausses de 2012 et 2013 et la forte baisse de 2014.

Semences et Plants: 55 700 € (+7 %) soit 57 % des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 12 300 € (+4 %) soit 13 % des charges opérationnelles

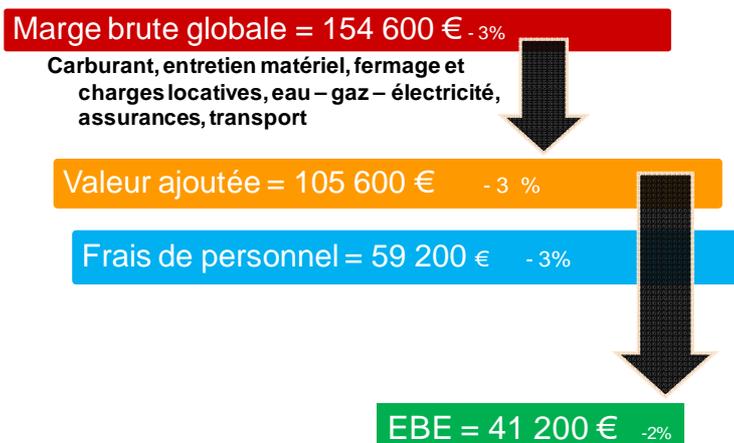
Emballages: 6 800 € (+5 %) soit 7 % des charges opérationnelles

6.3 Les soldes intermédiaires de gestion

La hausse des charges proportionnelles et la stabilité du produit brut entraînent une érosion de la marge globale (-3 %).

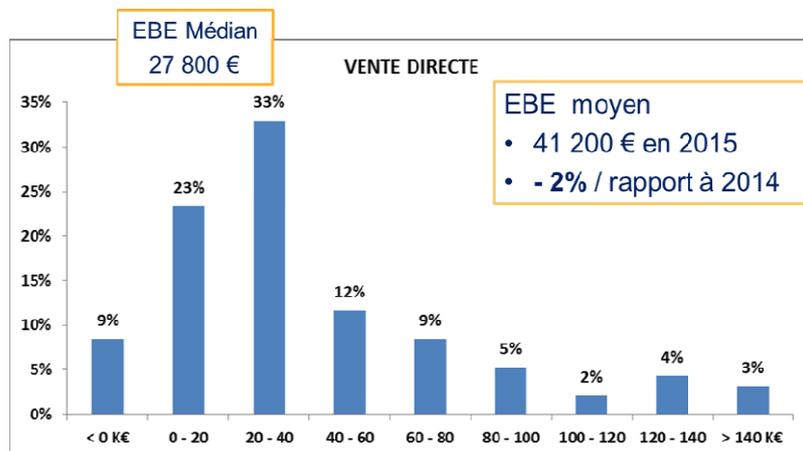
Les charges de structure (hors frais de main d'œuvre) sont en baisse de 2 % mais cela ne suffit pas à éviter la baisse de 3 % de la valeur ajoutée moyenne dégagée sur l'entreprise.

De même les frais de personnels sont en baisse (-3 %) ce qui n'empêche pas à l'EBE de baisser de 2 % à 41 200 €.



Comme depuis 2 ans, 9 % des entreprises de ce segment ont un EBE négatif.

L'EBE médian est très bas à 27 800 €, mais pour 23 % des entreprises, il dépasse 60 000 €.



6.4 La situation financière



La baisse de l'EBE, malgré une baisse des annuités à 18 800 € (- 1 %) entraîne un revenu disponible très réduit.

Les prélèvements privés à 25 800 € sont en baisse de 5 % mais cela ne suffit pas à rendre le solde pour autofinancement positif.

De cela résultent des investissements à nouveau en forte baisse à 7 800 € en moyenne (-33 %). Les emprunts nouveaux baissent aussi (-10 %).

Analyse de la situation économique et financière

Répartition des entreprises horticoles et pépinières
en vente directe
selon leur situation économique et financière
2015



Malgré une majorité de situations qui restent saines, le scoring indique une dégradation avec un tiers des entreprises en situations fragiles (pourcentage en hausse de 5 points).

7 Vente à grossiste

7.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 47 entreprises, dont environ quatre sur dix ont une activité principale de « fleurs coupées », un quart des activités horticoles et les autres des activités pépiniéristes.

La structure moyenne compte 4,2 UTH (-5 %) dont 2,8 salariés. En 2015, la main d'œuvre tant salariée que familiale est en nette baisse.

Le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 271 700 €, en baisse de 1 %.

Le produit brut baisse davantage (-3 %), indiquant probablement un déstockage.

Ce produit provient pour :

31 % d'une activité horticole

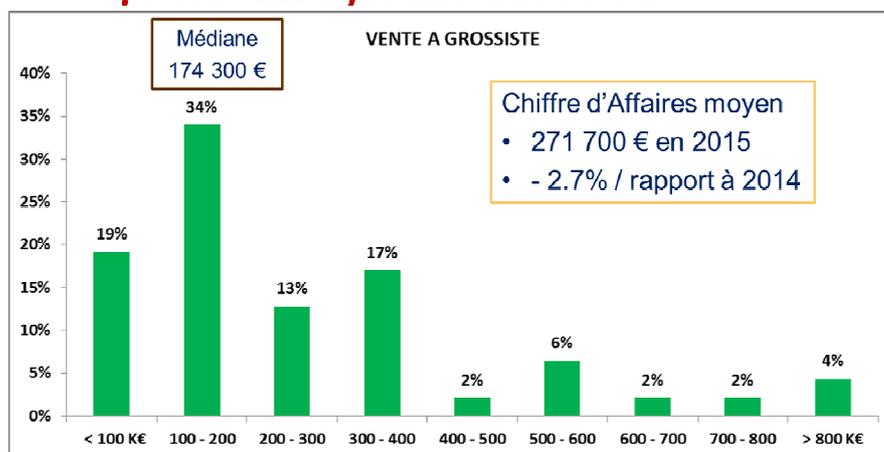
30 % d'une activité pépiniériste

34 % d'une activité « fleurs coupées »

Répartition des exploitations selon le CA

En 2015, plus de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €.

Dans le même temps, 14 % dépassent 500 000 € de chiffre d'affaires.

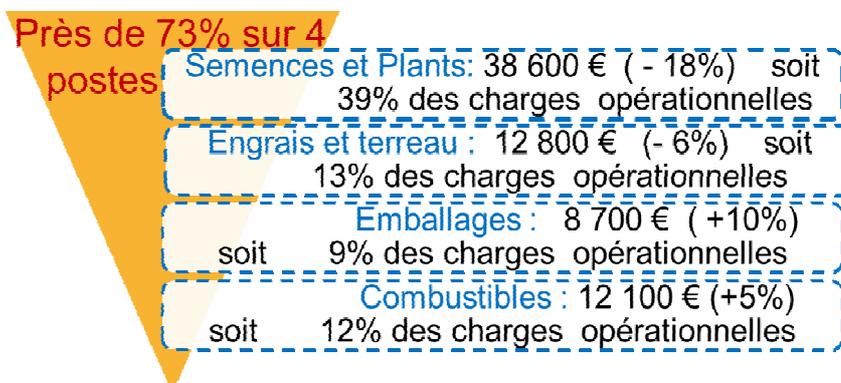


7.2 Les principaux éléments de charges

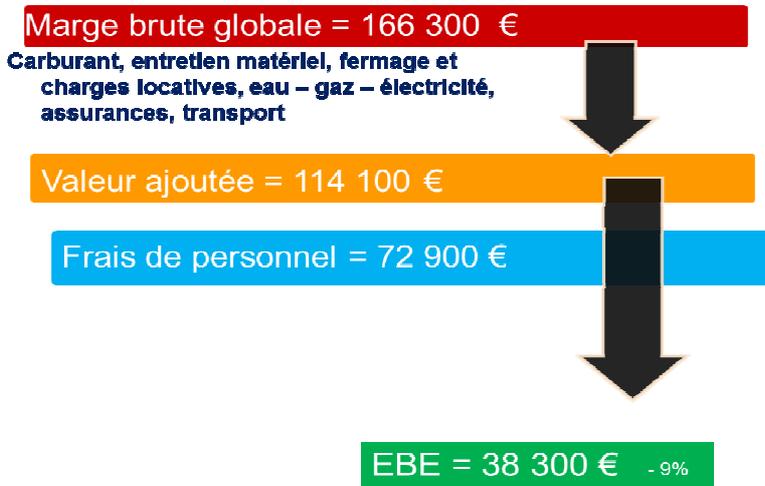
Les charges proportionnelles sont encore en forte baisse en 2015 (-9 %) mais varient en ordre dispersé.

Les postes liés au niveau de production sont en nette baisse et peut être reliés au déstockage.

Par contre les emballages sont en hausse.



7.3 Les soldes intermédiaires de gestion



La marge globale est en hausse de 1 % en lien avec la baisse des charges opérationnelles. Par contre, la valeur ajoutée baisse de 1 % car les charges de structure sont en hausse.

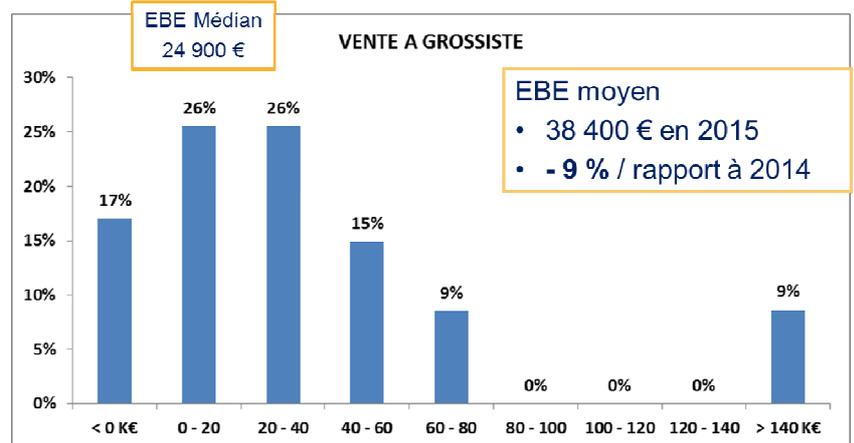
Les frais de personnels sont également en baisse (-3 %) et l'EBE est à nouveau en forte baisse (-9 %).

L'EBE moyen est en forte baisse pour la deuxième année consécutive et l'EBE médian est inférieur à 25 000 €.

Plus de la moitié des entreprises ont un EBE compris entre 0 et 40 000 €, et 17 % d'entre elles ont un EBE négatif.

A l'opposé, 9 % de ces entreprises ont un EBE qui dépasse 140 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE



7.4 La situation financière

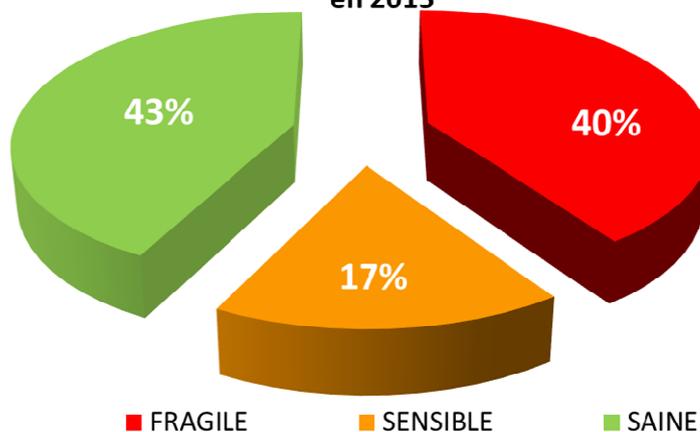


Les annuités sont en forte baisse (-16 %) mais cela ne suffit pas à freiner la baisse du résultat disponible (- 5 %).

Les prélèvements privés sont en forte hausse de 26 % et nettement au dessus du revenu disponible, ce qui entraîne un risque de dégradation du bilan.

Analyse de la situation économique et financière

Répartition des entreprises commercialisant en vente à grossiste selon leur situation économique et financière en 2015



Le constat de diversité des situations dans ce groupe de commercialisation est confirmé par le scoring qui montre presque autant de situations fragiles que de situations saines.

La tendance 2015 par rapport à 2014 est sans direction notable. Ce sont les situations intermédiaires (dites « sensibles ») qui progressent, montrant que la conjoncture à venir pourra faire pencher le score dans un sens ou dans l'autre.

8 Vente à distributeur final

8.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à distributeur » regroupe 49 entreprises, dont 56 % d'entreprises horticoles, 33 % de pépiniéristes et 11 % en fleurs coupées.

La structure moyenne compte 7,1 UTH dont 5,3 salariés (-5 %). C'est un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon.

En 2015, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 595 000 €, en légère hausse (+0,7 %). Le produit brut est en hausse plus notable (+2 %).

Ce produit provient pour 49 % d'une activité horticole, 42 % d'une activité pépiniériste et 3 % d'une activité « fleurs coupées ».

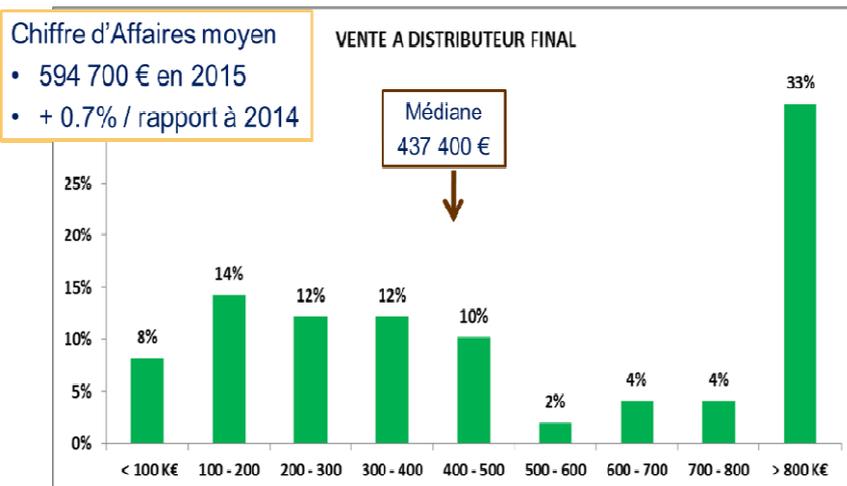
Le chiffre d'affaires moyen de cette catégorie est très nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon global.

Plus de la moitié des entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 400 000 €, et un tiers dépasse les 800 000 € de chiffre d'affaires.

C'est une partie du marché qui est dynamique, même si dans ce sous-échantillon les petites structures de moins de 100 000 € de chiffre d'affaire sont présentes.

En 2015, le chiffre d'affaire est en très légère croissance, et le produit en hausse plus nette malgré une réduction de la main d'œuvre.

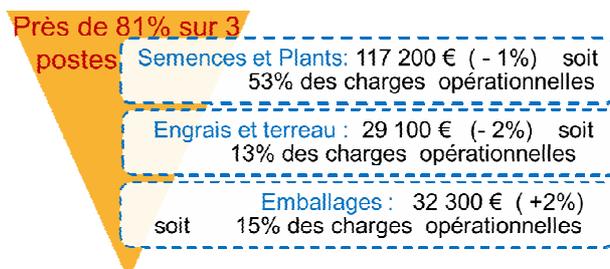
Répartition des exploitations selon le CA



8.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles baissent à nouveau (-3 %) mais en ordre dispersé.

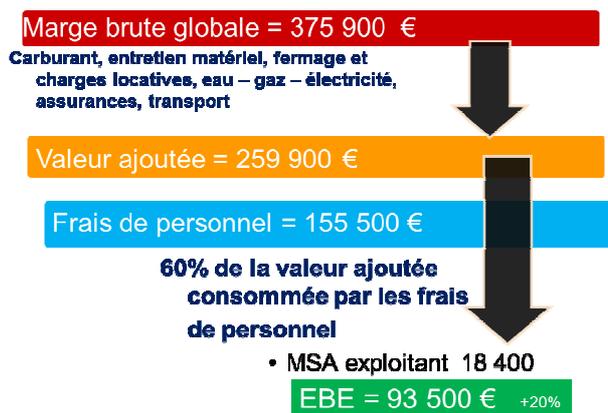
C'est ce qui permet à la marge brute d'augmenter nettement de 5 % à 375 900 €.



8.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Les charges de structure sont globalement en hausse modérée, et la valeur ajoutée progresse de 4 %.

Les frais de personnel diminuent (-2 %) ainsi que les charges MSA exploitant (-4 %), ce qui entraîne une forte hausse de l'EBE (+20 %).

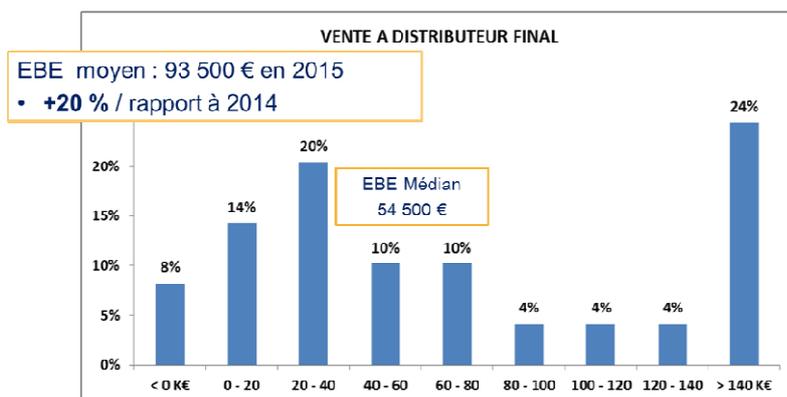


Ces entreprises sont d'une taille nettement plus importante que la moyenne des autres catégories de l'échantillon. Mais surtout, on constate une grande dispersion de la taille des entreprises qui se retrouvent dans le niveau d'EBE.

Répartition des exploitations selon l'EBE

Un tiers de l'échantillon a un EBE compris entre 0 et 40 000 € et 8 % ont un EBE négatif.

Un quart de l'échantillon dégage un EBE supérieur à 140 000 €. Ce sont ces entreprises qui entraînent la hausse de l'EBE moyen. L'EBE médian varie peu.



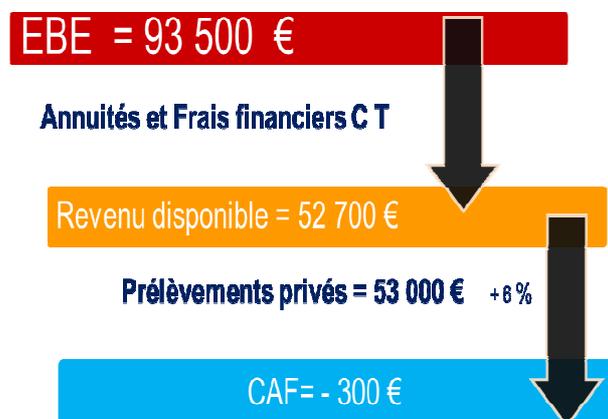
8.4 La situation financière

L'EBE moyen en forte hausse et des annuités en légère hausse font apparaître un revenu disponible en progression qui permet de supporter les prélèvements privés (31 200 euros par UTH familiale) qui sont en hausse (+6 %) et nettement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global.

La capacité d'autofinancement des investissements est certes nulle en moyenne, mais il faut noter qu'un quart de l'échantillon n'investit pas.

Ces investissements moyens, en très forte hausse (+65 %) après un coup de frein brutal l'an dernier, se montent à 42 500 euros : ils sont nettement plus élevés que dans les autres catégories.

Les emprunts nouveaux sont également en hausse de 30 % (34 200 €).



9 Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

9.1 Introduction méthodologique

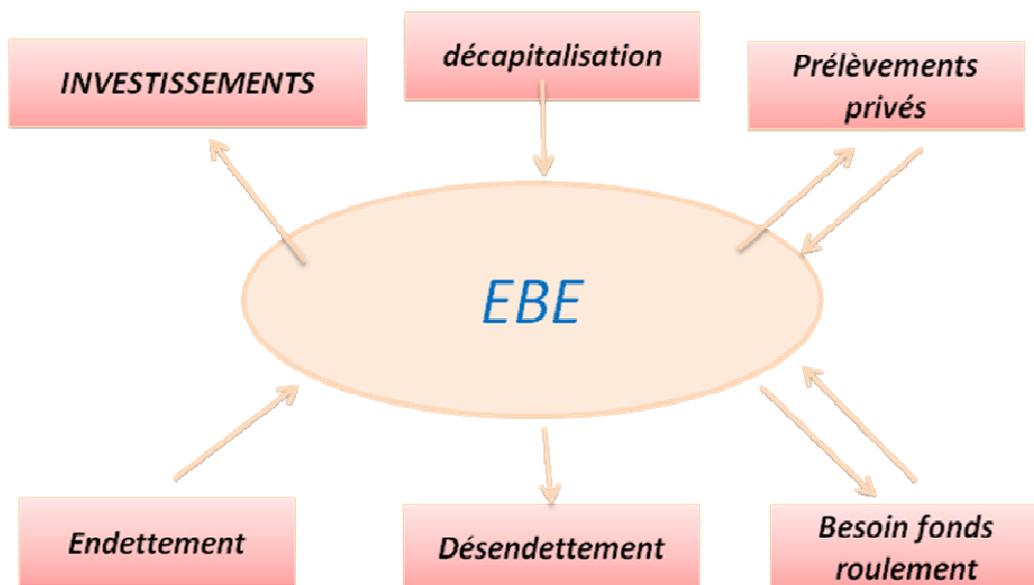
L'étude de la phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à son utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.

Comme tous dirigeants, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel » ou conjoncturel. Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Si les choix se répètent, il faut voir comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution.

L'observation ne porte pas sur un an mais **sur 3 ans d'où la notion de phase de vie.**



9.2 Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- **L'EBE** → Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise
- **Le BFCE** (Besoin de Financement du Cycle d'Exploitation) → L'entreprise doit faire face à son augmentation
- **L'investissement** → Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production
- **La variation d'encours** : → La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes
- **Les prélèvements privés du chef d'entreprise**

A partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

9.3 Présentation des comportements annuels

- ❑ **Comportement de ralentissement** : ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité ils désinvestissent.
- ❑ **Comportement de croisière** : ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés importants. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des exploitations qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- ❑ **Comportement de développement** : l'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier cette année.
- ❑ **Comportement de renforcement** : l'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis à la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement).

9.4 Présentation des cinq phases de vie

La combinaison des comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

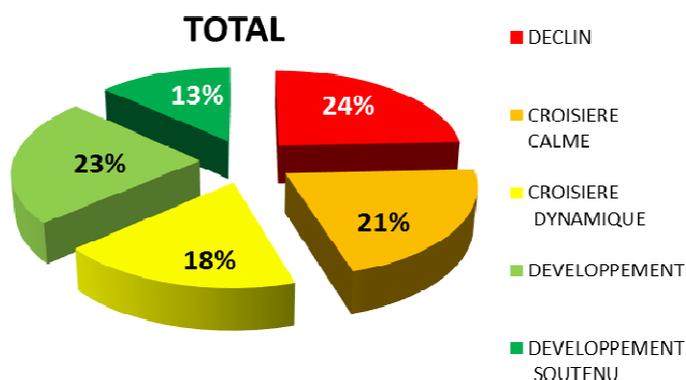
La phase de vie : *Une trajectoire sur trois ans établie à partir des comportements annuels*

Cinq phases de vie ont été caractérisées :

- ❑ « Repli » : phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- ❑ « Croisière calme » : la croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité de l'entreprise qui montre une absence du renouvellement du capital productif.
- ❑ « Croisière dynamique » : le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- ❑ « Développement » : l'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise
- ❑ « Développement soutenu » : le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

9.5 Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2013 et 2015

Population totale : échantillon constant sur 3 ans, 181 entreprises

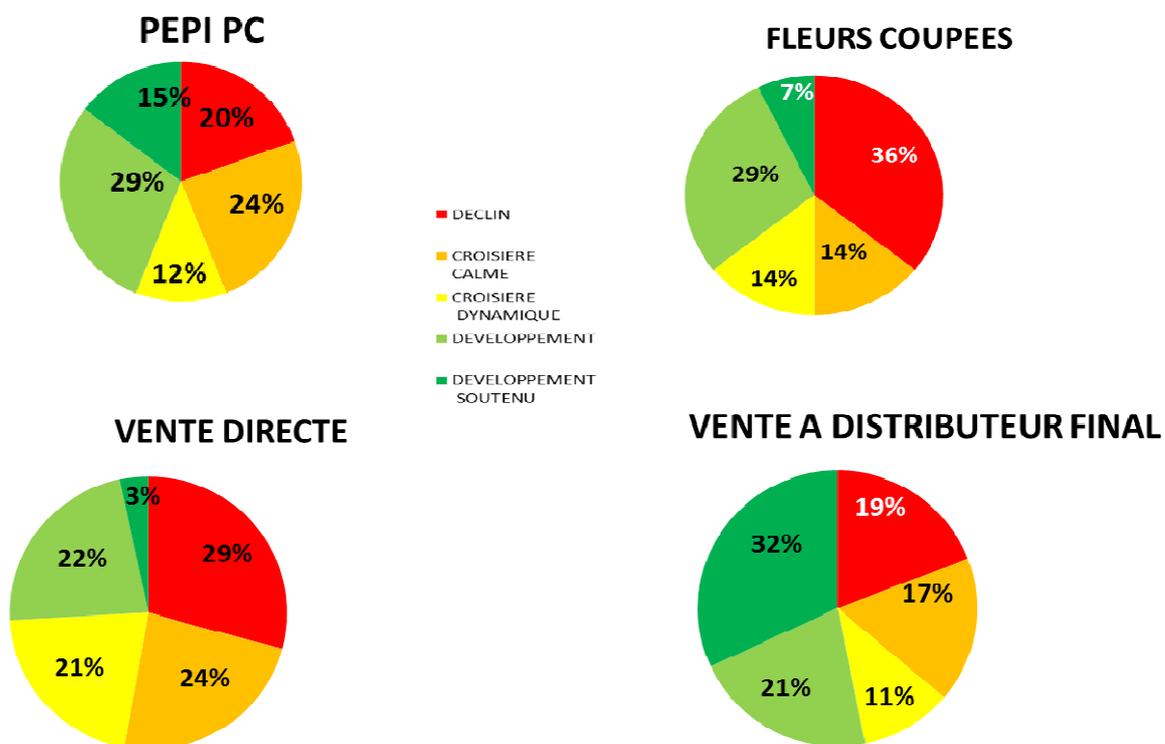


La population constante sur 3 ans est légèrement inférieure à celle de 2 ans : 181 entreprises car certaines entreprises ont disparu de l'échantillon.

L'échantillon constant sur les trois années 2013-2014-2015 ne montre pas de profonde modification par rapport aux échantillons observés les années antérieures. On notera tout de même une augmentation des situations de « déclin » et une baisse des situations de développement. C'est le reflet d'un secteur qui subit plusieurs années de conjoncture défavorable, en particulier en fleurs coupées et dans une moindre mesure en pépinières.

La grande diversité des situations se retrouve dans le graphique de l'échantillon total assez régulièrement réparti entre les phases de vies.

Par contre les catégories par métier et par commercialisation montrent des phases de vie plus contrastées, par exemple :



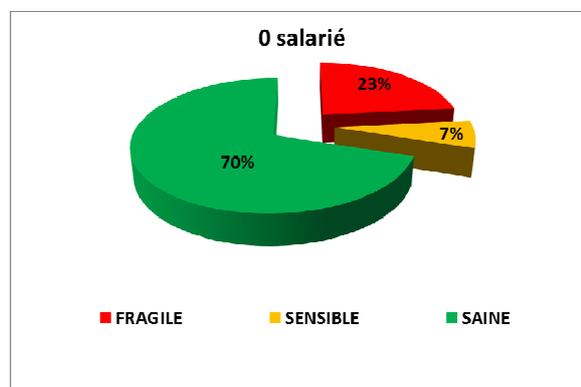
10 Zoom : Analyse par nombre de salariés

10.1 Le scoring 2015 :

Les entreprises sans salarié

Les entreprises sans salarié sont souvent considérées en situation saine car très peu endettées. Par contre, très peu sont en développement : elles sont le plus souvent en « croisière ». Il y a très peu d'investissements et les encours emprunts LMT sont faibles.

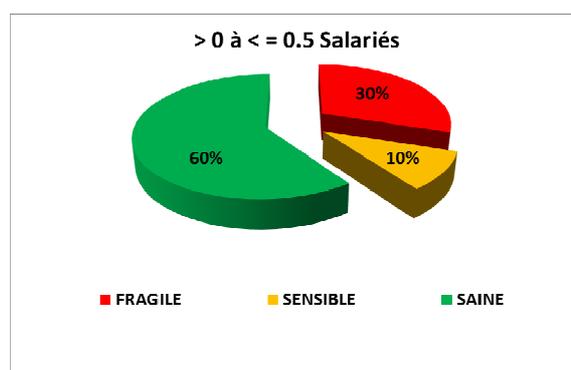
Les prélèvements privés, supérieurs à la médiane des prélèvements, montrent que ces petites entreprises ne sont pas forcément les moins rentables.



Les entreprises entre 0 et 0,5 salarié

Près du tiers de ces entreprises sont en situation difficile (fragile) en 2015.

C'est le segment le moins productif de valeur (35 % contre 43 % en moyenne de l'ensemble de l'échantillon) car situé entre l'efficacité de l'entreprise familiale « pure » et le modèle d'employeur qui permet de segmenter les tâches. Si l'EBE est mieux positionné (19 % du chiffre d'affaires), grâce à des coûts de main d'œuvre très maîtrisés, les prélèvements privés sont inférieurs à 20 000 euros (soit 12 000 € par UTH Familiale).

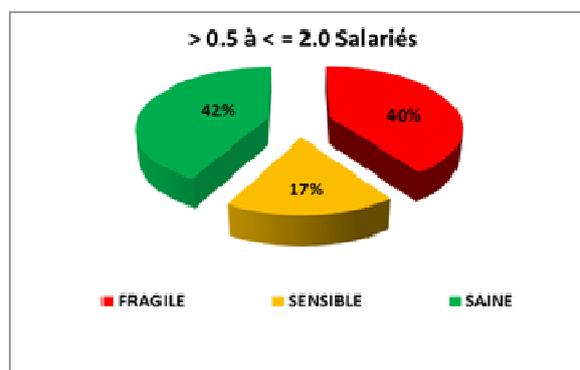


Les entreprises entre 0,5+ et 2 salariés

Moyenne : 1,4 UTH salariées.

Ce sous échantillon comporte plus de producteurs de fleurs coupées que la moyenne de l'échantillon.

Dans cette catégorie intermédiaire, les situations fragiles atteignent 40 %, l'investissement est très réduit (5 500 € en moyenne) et les prélèvements privés restent faibles (21 500 €, soit 16 500 par UTH familiale).



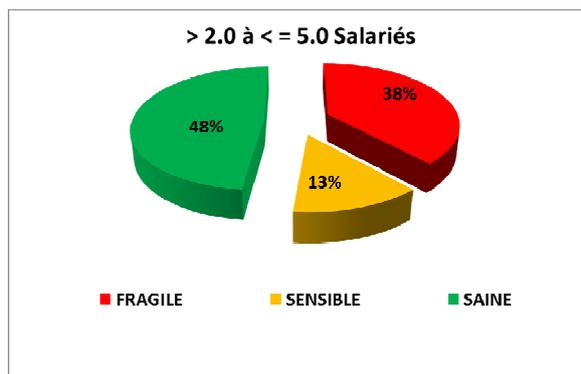
Les frais de main d'oeuvre commencent à être élevés (34 700 € en 2015) sans que le chiffre d'affaire décolle (il est à peine supérieur à la catégorie « moins de 0,5 UTH »). C'est aussi à mettre en lien avec une main d'œuvre familiale inférieure : 1,3 UTHF contre 1,6 en moyenne échantillon global. Une partie de la main d'œuvre salariée est ici nécessaire pour compenser le « manque » de main d'œuvre familiale.

Les entreprises entre 2 et 5 salariés

Cette catégorie est représentative des métiers de l'échantillon : même répartition. De même pour le type de commercialisation.

La main d'œuvre familiale est cependant plus élevée (1,7 UTH F) et la main d'œuvre salariée est en moyenne à 3,4 UTH (soit un total de 5.1 actifs).

Et l'investissement est nettement plus dynamique avec 19 000 euros en moyenne et les prélèvements sont plus élevés : 36 300 euros, soit 21 400 par UTH familiale.

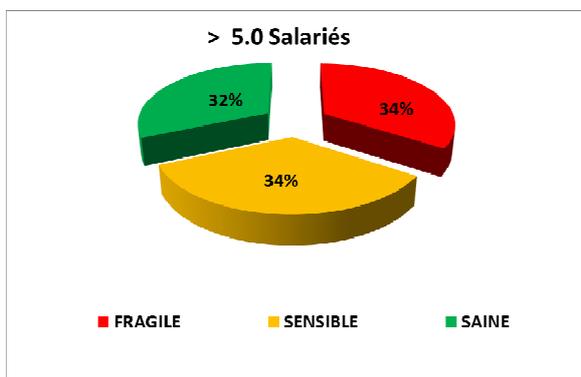


Les entreprises de plus de 5 salariés

Dans cette catégorie on dénombre plus de pépinières que dans la moyenne échantillon, et pratiquement pas de fleurs coupées.

Les salariés représentent presque 10 UTH et la main d'œuvre familiale 1,5 UTH.

Ces entreprises de plus grande taille présentent un peu moins de situations fragiles, mais les 3 niveaux de scoring sont à 1/3 : il y a autant d'entreprises en situation saines, que fragiles ou sensibles.



Elles investissent très régulièrement car elles sont en concurrence frontale sur le marché : en 2015, la moyenne de l'investissement est en forte progression, à 52 500 € (+44 % comparé à 2014).

Les prélèvements privés sont nettement plus élevés, à 53 600 € (35 700 € par UTHF), ce qui permet d'envisager la constitution d'une trésorerie de précaution car il ne faut pas oublier que pour ces grandes entreprises les effets de levier peuvent être très importants suivant la conjoncture annuelle.

La main d'œuvre segmente fortement les entreprises :

Employer de la main d'œuvre permet bien sûr d'augmenter la valeur créée, mais aussi le taux de valeur ajoutée : mise à part la catégorie sans aucun salarié qui se concentre sur les gisements de valeur dans de petites structures, plus les entreprises emploient de main d'œuvre et plus on constate un pourcentage de valeur ajoutée / chiffre d'affaires important (de 35 % pour les faibles employeurs de main d'œuvre à 44 % pour les plus de 5 UTH salariées).

Par contre, après affectation des charges salariales et avant MSA exploitant, on constate, certes une augmentation de l'EBE avant MSA, mais le taux (EBE/CA) baisse avec l'augmentation du nombre de salariés : de 27 % pour les faibles employeurs de main d'œuvre à 19 % pour les grandes entreprises.

11 Conclusion

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinière est réalisé à partir d'un échantillon de 200 entreprises réparties sur l'ensemble de la France, en respect des poids relatifs des types de production et des modes de commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2015 laisse apparaître une stabilité du chiffre d'affaires (-0,06 %) qui fait suite à la baisse constatée en 2013 et en 2014. La baisse des charges opérationnelles (-1 %) et la légère hausse des charges de structure hors MO (+2 %) permettent une petite amélioration de la marge globale et de la valeur ajoutée (+1 %).

Cependant, cette analyse doit être différenciée entre :

- les pépinières de plein champ, qui ont réduit fortement leurs charges et donc profitent de la stabilité pour restaurer la rentabilité,
- les pépinières hors sol et les fleurs coupées pour lesquelles les résultats d'exploitation sont en nette dégradation,
- le secteur « Horticulture » qui profite d'une légère amélioration de son chiffre d'affaire pour relancer ses investissements mais pas ses prélèvements privés.

Le taux d'endettement progresse de 3 points à 70 % : il est très élevé en fleurs coupées. Ce sont surtout des dettes à court terme qui font dériver l'endettement car les investissements et les emprunts nouveaux sont le plus souvent faibles.

Le volume de main d'œuvre est globalement en nette baisse, y compris la main d'œuvre familiale, mais c'est surtout la main d'œuvre salariée qui est en réduction (-2,7 %). En valeur, le poste charges salariales est également en baisse (-3 %), mais, à l'inverse de l'an dernier, ce sont les salariés permanents qui sont en réduction, partiellement remplacés par des emplois occasionnels.

L'année 2015 montre donc quelques évolutions notables :

- ➔ Pépinières de plein champ : après une année 2014 catastrophique, on constate une amélioration car les marchés publics et la construction se sont un peu stabilisés.
- ➔ Pépinières hors sol : c'est le métier qui a le plus souffert en 2015 du fait des baisses des ventes au printemps pour les particuliers.
- ➔ Horticulteurs : le secteur reste marqué par la faible hausse du chiffre d'affaires. L'amélioration des soldes de gestion vient surtout d'une reconstitution des stocks. Du coup, la trésorerie souffre.
- ➔ Fleurs coupées : l'année 2015 confirme le constat alarmant des années antérieures. Malgré une amélioration légère du chiffre d'affaires, cela est loin de suffire pour rétablir la situation financière très dégradée de nombreuses entreprises. Du coup, le taux d'endettement moyen est très élevé mais ce sont surtout des dettes à court terme (les investissements sont réduits dans la plupart de ces entreprises).
- ➔ En vente directe, le chiffre d'affaire était stable en 2015 mais cela ne permettait pas de maintenir la rentabilité : on constate, en moyenne, une dégradation des soldes de gestion.
- ➔ Ventes à distributeur final : les entreprises sont, en moyenne, plus grandes par la taille. Leur chiffre d'affaire 2015 progressait légèrement et la réduction des charges induisait une amélioration des marges et de la rentabilité. Cela leur permettait d'investir et de rémunérer la famille et donc de préparer l'avenir.
- ➔ Vente à grossistes : nouvelle dégradation de conjoncture en 2015 avec baisse des ventes, des investissements et des emprunts nouveaux. Seule la baisse des charges permet de compenser un peu ce contexte.

